

L'homme, « chef » de la femme ?

par Jean-Pierre Bory

Paul écrit en 1 Co 11.3 avec une certaine fermeté (et le répète presque mot à mot en Ep 5.23-24) : « *Je veux que vous sachiez que de tout homme, la tête (kephalè) c'est Christ, la tête de la femme c'est l'homme, la tête de Christ c'est Dieu* ». Le triple usage de ce mot *kephalè* dans trois expressions parallèles d'une même phrase oblige à lui donner un sens proche, voire identique dans chaque cas. Certains auteurs ont voulu atténuer ce qui apparaît ici comme une suprématie masculine sur la femme ; ils y ont vu une influence culturelle qui aurait marqué la conception de l'auteur ; ils rapprochent le début du v. 3 du v. 8 (de 1 Co 11) en relevant qu'Adam est plutôt la « source » de la femme (créée après l'homme, et à partir d'une côte de l'homme selon Gn 2.21-23).

Cependant, il est difficile d'enlever au mot *kephalè* un sens de primauté, de prééminence dans les deux expressions suivantes de 1 Co 11.3 : l'homme n'est pas l'égal de Christ, fut-il croyant et enfant de Dieu ; et le Christ reconnaît la prééminence du Père par rapport à lui-même en tant que personne, même s'il y a identité d'essence entre le Père et le Fils : « *Tu m'as envoyé* » (Jn 17.21), Jésus « *a appris l'obéissance bien qu'il fût Fils* » (Hé 5.8). Dans ce dernier verset on a pensé que ce n'était que dans sa nature humaine que Jésus avait souffert et s'était soumis ; toutefois d'autres textes suggèrent que ce respect du Fils par rapport à la volonté du Père précède de loin le temps de l'incarnation : Jn 3.16 ; 5.19-30 ; 8.28 ; Ep 1.4-14 ; Dieu est celui qui a conçu le dessein du salut par l'envoi du Fils.

Par ailleurs, dans le Nouveau Testament, le mot *kephalè* n'a jamais le sens de source : hormis son emploi en 1 Co 11.8, on le trouve dans 74 autres textes : 58 fois avec le sens de tête, 11 fois de façon imagée il désigne le chef de l'armée, la tête de l'armée, et 5 fois encore il signale qu'une chose est principale : par exemple en Luc 20.17, « *la pierre principale de l'angle* ». Il serait surprenant que *kephalè* ait une seule fois le sens de source dans 1 Co 11.8, sans idée de primauté, de prééminence.

Comment comprendre alors cette primauté de l'homme sur la femme ? La Bible met en évidence que les trois personnes de la trinité se présentent dans un « ordre », et non sur le même rang. Nous voyons le Père prendre des *initiatives* « *avant la fondation du monde* » (Ep 1.3-4). Le Père et Le Fils sont associés dans l'envoi du Saint-Esprit (Jn 14.26). Et même dans la gloire retrouvée, « *le Fils lui-même se placera sous l'autorité de celui qui lui a tout soumis* » (1 Co 15.28).

On ne peut que reconnaître un ordre dans la trinité : le Père, puis le Fils, puis le Saint-Esprit, tout en affirmant la pleine égalité de ces trois personnes, en essence, en puissance, en divinité, en gloire : le Fils et le Père sont unis intrinsèquement : le Père est en moi et je suis dans le Père (Jn 10.38; 14.11) ; tout ce que le Père a est à moi (Jn 16.15). La trinité reste un mystère pour nous : à nos yeux, prééminence du Père et unité d'essence du Père et du Fils semblent faire paradoxe, pourtant les textes bibliques affirment ces deux vérités.

L'analogie faite par l'apôtre Paul à plusieurs reprises entre la relation qui existe à l'intérieur du couple humain avec celle qui l'est dans la trinité, aide à saisir les nuances difficiles à exprimer dans nos mots lorsque nous voulons décrire cette relation : Paul affirme dans le couple homme-femme (comme dans la trinité) une unité de nature, une égalité de valeur et un ordre des personnes.

C'est à l'homme de prendre certaines initiatives en tant que « tête » du couple, mais il se doit aussi d'imiter le Christ, « tête de l'Eglise » qui a aimé l'Eglise et a donné sa vie pour elle, qui s'est fait serviteur lui-même des disciples dont il était le maître, invitant les disciples à l'imiter. Devant Dieu, homme et femme sont également objets de son amour, ont également accès au salut et à sa communion (Ga 3.28), cependant Dieu confère à l'homme des responsabilités et une mission particulière vis-à-vis de son épouse, responsabilités qu'il ne peut toutefois accomplir en dominant mais en aimant et en servant.

J.-P.B.